

Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune de **LIGNY-EN-CAMBRESIS**

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU prescrit le : 12/04/2018
PLU arrêté le : 27/02/2025

Enquête publique : du ...

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire
Julien LEONARD

3.5. Liste des Emplacements Réservés.



Définition

Par définition, un Emplacement Réservé (ER) est une servitude permettant de réserver une emprise foncière définie et délimitée par le Plan Local d'Urbanisme, en vue d'une affectation ultérieure prédéterminée tels que :

- Des voies et ouvrages publics,
- Des installations d'intérêt général à créer ou à modifier,
- Des espaces verts à créer ou à modifier ou d'espaces nécessaires aux continuités écologiques,
- De programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale...

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéro	Destinataire	Destination	Superficie
ER1	Commune	Création d'un cheminement doux	3 090 m ²
ER2	Commune	Création d'un cheminement doux	190 m ²

EMPLACEMENT RESERVE N°1



EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°2

